

2023-02

DÉPARTEMENT DU LOT

MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

AR Prefecture

046-214602963-20230217-2023_02-DE
Reçu le 20/02/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FÉVRIER 2023**

Convocation le 10 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept février, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Guillaume BACCON, Jean-Bernard BENAC, Raoul DEBAR, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE

Étaient excusés : Madame Véronique LABRANDE, Messieurs Fabrice COURTIOL et Benoît LAFARGUE

Secrétaire de séance : Florence TISSANDIE-VERGNE

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT AQUARESO

Monsieur le maire indique que par son courrier du 26 décembre 2022 le Président du Syndicat Aquareso a informé les collectivités adhérentes que lors de sa dernière assemblée, le syndicat s'était prononcé favorablement à la modification de ses statuts.

Cette modification statutaire consiste à ajouter à l'article 2 des statuts du Syndicat les éléments suivants :

Le Syndicat peut, en outre, dans le cadre de sa compétence travaux, exercer en lien avec ses missions, et à titre accessoire, des prestations de service dans les conditions fixées au Code Général des Collectivités Territoriales, pour le compte des communes membres ou situées en périphérie et pour le compte des collectivités membres.

Ces fournitures de services consistent à :

- Réaliser des prestations pour le contrôle et l'entretien des points d'eau incendie dans le cadre de la défense incendie,
- Réaliser des prestations de services pour faire face à des situations exceptionnelles dans le cadre de la solidarité intercommunale (tempête, coupure d'électricité, mesures d'urgence...)

Ces missions se feront en nom et pour le compte des collectivités concernées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** les modifications des statuts du Syndicat Aquareso.

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 20 février 2023
Le Maire, Raoul Debar



A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT
Le 17 février 2023
Le Maire, Raoul Debar



